



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 juin 2018 — N° 345

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de la première République d'Arménie.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Fernande Leblanc Sénéchal, directrice générale de l'organisme La Maison de Jonathan inc.

M. Blais (Charlesbourg) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jeannine Gingras et à M. Clermont Gingras, intronisés au Temple de la renommée du hockey québécois.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'organisme Univers des mots.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 110^e anniversaire de l'entreprise Canots Légaré.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de remercier le personnel de l'Assemblée nationale, celui du bureau de comté ainsi que les citoyens de la circonscription de Mercier pour leur appui.

5 juin 2018

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'environnement.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de féliciter les enseignants et les directions d'école pour leur travail et leur engagement envers la réussite scolaire.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le Mois de sensibilisation à la sclérose latérale amyotrophique.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Cyclothon de l'ALPAR Johanne-Soucy.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. St-Denis (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage aux membres du Club de l'âge d'or de Saint-Colomban pour leur engagement bénévole et communautaire.

À 13 h 53, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

5 juin 2018

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. William F. Shaw, ancien député de Pointe-Claire.

Du consentement unanime de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 143.1 du Règlement, le président avise que, en raison des activités entourant le Sommet du G7, l'horaire des travaux parlementaires sera modifié de la manière suivante :

Le jeudi 7 juin 2018, les travaux parlementaires se tiendront de 9 h 40 à 13 h 15, au plus tard;

Le vendredi 8 juin 2018, l'Assemblée ne tiendra pas séance;

Le lundi 11 juin 2018, les travaux parlementaires se tiendront de 13 h 40 à 22 h 30, avec suspension de 18 heures à 19 h 30;

Le mardi 12 juin 2018, les travaux parlementaires se tiendront de 9 h 40 à 21 h 30, avec suspension de 13 heures à 15 heures et de 18 heures à 19 h 30.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017 de Retraite Québec;
(Dépôt n° 4424-20180605)

Le plan stratégique 2018-2020 de la Société des alcools du Québec.
(Dépôt n° 4425-20180605)

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le plan stratégique 2018-2022 de la Société des traversiers du Québec.
(Dépôt n° 4426-20180605)

5 juin 2018

M. Fortin, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants.

(Dépôt n° 4427-20180605)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 avril 2018 par M. Bonnardel (Granby) concernant l'opposition aux modifications apportées à Loi sur la distribution des produits et services financiers par le projet de loi n° 141;

(Dépôt n° 4428-20180605)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 avril 2018 par M. Lefebvre (Arthabaska) concernant l'abolition du coût d'immatriculation additionnel pour les véhicules de forte cylindrée;

(Dépôt n° 4429-20180605)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 mai 2018 par M. Nadeau-Dubois (Gouin) concernant la rémunération des stages cliniques et de l'internat reliés au baccalauréat en pratique sage-femme;

(Dépôt n° 4430-20180605)

La réponse à la question écrite n° 307 concernant la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 mai 2018 par M. Caire (La Peltrie).

(Dépôt n° 4431-20180605)

M. le président dépose :

Le rapport d'enquête de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi.

(Dépôt n° 4432-20180605)

5 juin 2018

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 20 mars ainsi que les 15 et 31 mai 2018, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 140, Loi concernant les services dont bénéficie un ancien premier ministre. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 4433-20180605)

M. Merlini (La Prairie), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 13, 14, 15, 20, 21, 22 et 23 février, les 13, 14, 15, 16, 20, 21, 27, 28 et 29 mars, les 9, 10, 11, 12, 17 et 18 avril ainsi que les 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 28, 29 et 30 mai 2018, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 4434-20180605)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

5 juin 2018

Motions sans préavis

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la culture et de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 400, Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques, le mercredi 6 juin et le jeudi 7 juin 2018, à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, elle entende les personnes et organismes suivants :

La Presse Ltée
Power Corporation du Canada
CSN et la Fédération nationale des communications
Syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse*
FTQ
Fédération professionnelle des journalistes du Québec
M. Marc-François Bernier, professeur titulaire de l'Université d'Ottawa
Le Devoir
Québecor Média
Le Soleil
HuffPost
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
Association des médias écrits communautaires du Québec
Association des journalistes indépendants du Québec
Centre d'études sur les médias de l'Université Laval

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

5 juin 2018

QUE l'exposé des personnes et des organismes soit d'une durée maximale de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Culture et des Communications soit membre de la Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Hivon (Joliette), conjointement avec Mme Guilbault (Louis-Hébert), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant des services de garde en milieu familial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), Mme Maltais (Taschereau) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant le vandalisme lors d'évènements en marge du sommet du G7; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les hygiénistes dentaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

5 juin 2018

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 184, Loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le principe du projet de loi n° 185, Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 185 est adopté.

5 juin 2018

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 185 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 185, Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance.

La motion est adoptée.

Commission plénière

Le projet de loi n° 185 est étudié en commission plénière, puis il est amendé et rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 128, Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 128 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 128 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

5 juin 2018

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 178, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose que le projet de loi n° 186, Loi concernant l'acquisition de voitures additionnelles pour le métro de Montréal, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 6 juin 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

5 juin 2018

À 17 h 44, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 juin 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON